

Répertoire des traductions scientifiques du Commonwealth

LA Conférence officielle scientifique du Commonwealth, qui eut lieu à Londres en 1946, avait étudié divers moyens d'améliorer la diffusion de l'information scientifique dans le Commonwealth. Les publications scientifiques en langues étrangères constituent une source importante d'information, mais un grand nombre de savants ne peuvent les lire dans le texte; il est donc nécessaire d'en faire des traductions.

Or les traducteurs, par exemple ceux du russe et du japonais, sont rares, et plus rares encore ceux qui peuvent traduire fidèlement les textes scientifiques, de sorte que bien des savants sont privés de ces sources d'information ou doivent s'en tenir aux comptes rendus succincts qu'en donnent les revues. D'autre part, il se fait souvent dans le même pays, voire dans la même ville, plusieurs traductions d'un même ouvrage, et cela quand il y a déjà si peu de traducteurs.

Liste des traductions

On a donc jugé nécessaire de faire connaître aux intéressés les traductions existantes. Et comme il fallait d'abord dresser la liste des traductions établies à l'intérieur du Commonwealth, pays par pays, on a constitué dans chacun de ceux-ci un service chargé de réunir les titres des ouvrages traduits afin de pouvoir indiquer aux savants les sources auxquelles puiser. Au Canada, c'est le Bureau de liaison scientifique du Conseil national de recherches, à Ottawa, qui a entrepris de recenser les titres de toutes les traductions existant au pays. Ce qui se fait au Canada se fait également dans les autres pays du Commonwealth.

Ces collections de titres sont transmises à un centre de Londres et incorporées à un fichier commun. Les fiches sont copiées, puis distribuées au fur et à mesure aux services intéressés de chaque pays. Ce sont elles qui constituent le Répertoire des traductions du Commonwealth.

Le succès de l'entreprise repose sur la collaboration des divers organismes qui font faire des traductions dans le cours de leur activité ordinaire, et notamment des

services de l'État, des universités et des sociétés industrielles, qui tous ont promis de fournir les titres des traductions qu'ils font exécuter et, au besoin, de donner ou de vendre ces traductions au prix de revient, ou encore de les prêter pour fins de consultation ou de reproduction. Au Canada, ceux qui désirent emprunter une traduction n'ont qu'à adresser au Bureau de liaison du Conseil national de recherches une demande précisant dans la mesure du possible le nom de l'auteur, le titre au complet de l'article, ainsi que le nom, le numéro et la date de la publication dans laquelle il a paru. Si la traduction demandée figure au Répertoire, le Bureau de liaison ou bien en fait venir copie ou bien donne au correspondant les indications qui lui permettront de se la procurer.

Répertoire incomplet

Le Répertoire, bien entendu, ne sera jamais complet, puisque le nombre des nouvelles traductions est indéfini. Il ne renfermera jamais non plus les titres de toutes les traductions existantes. En dehors du Commonwealth, de nombreux bureaux traduisent en anglais, en français ou en allemand des articles parus dans les langues moins connues; en outre, divers services d'Europe et des États-Unis ont leurs propres répertoires de traductions. Grâce aux contacts que le Bureau de liaison établit peu à peu avec ces organismes, il est permis de compter sur d'autres apports précieux au Répertoire du Commonwealth. Les États-Unis, en particulier, sont une source abondante de traductions.

On ne saurait négliger non plus les travaux des services commerciaux de traduction, dont les nomenclatures sont aussi mises à profit. D'autre part, les possibilités d'emprunts, d'échanges ou de prêts entre services non commerciaux font l'objet de recherches constantes. Lorsque la seule traduction connue est la propriété d'un service commercial, on y renvoie le correspondant en lui donnant une idée aussi juste que possible du prix qu'il aura